

LE « 1 % ARTISTIQUE » DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

ACADÉMIE DE RENNES

DÉFINITION

Depuis 1951, « l'obligation de décoration des constructions publiques », communément appelée « [1 % artistique](#) » impose à l'État et aux collectivités territoriales de consacrer un pour cent du coût de leurs constructions à la commande d'une œuvre d'un artiste vivant, spécialement conçue pour le bâtiment. Ce dispositif a été mis en place pour soutenir la création contemporaine et sensibiliser le public à l'art.

Les œuvres doivent relever des arts plastiques : peinture, sculpture, photographie, design, création sonore ou paysagère...

CONSTAT ET OBJECTIFS

Plus de 376 œuvres sont à ce jour présentes dans les établissements scolaires bretons. Elles sont malheureusement peu valorisées, voire méconnues.

Sur une impulsion de l'inspection pédagogique régionale, le souhait est de valoriser ces œuvres en mettant en avant sur le site académique, rubrique disciplinaire arts plastiques *Bleu Cobalt*, des projets pédagogiques articulés sur l'observation, la découverte, la rencontre sensible et réfléchie, l'exploitation pédagogique de « l'oeuvre 1% » d'un établissement.

Il s'agit dans un premier temps de recenser les œuvres (par des photographies et localisation) et dans un deuxième temps d'impulser une fabrique de scénarii pédagogiques autour des œuvres.

RECENSEMENT DES ŒUVRES

Un recensement existe déjà, mais il est à compléter :

- la DRAC a listé les œuvres de 1951 à 2005.
- l'association [DAAB](#) réalise un fonds documentaire sur les artistes contemporains depuis 2005.
- la plate-forme de collaboration [ATLAS MUSEUM](#) inventorie et documente les œuvres d'art public (dont le 1%).

Le recensement consistera dans un premier temps à collecter les informations manquantes et les photographies des œuvres, via la collaboration des professeurs d'arts plastiques de l'académie.

Il s'agira, dans un deuxième temps, de créer une base de données des œuvres, accessible à tous (via éventuellement Atlas Museum)

FABRIQUE DE SCENARII PÉDAGOGIQUES

Il s'agit de lancer une dynamique de projets autour du 1 %. Les collègues d'arts plastiques sont invités à créer un scénario pédagogique autour de l'œuvre présente dans leur collège. Ces projets sont ensuite photographiés puis mis en ligne sur le site Bleu Cobalt.

Pour 2017-2019, la proposition a été faite à trois établissements :



Groupe scolaire Le Petit Prince, Quévert (22)
[Hervé BEUREL, *Jardin d'hiver*, 2006](#)

Collège Simone Veil, Crevin (35)
[Julien AMOUROUX dit Le gentil garçon](#)
[*Vers la couleur*, 2016](#)



Collège Alain, Crozon (29)
[Françoise DOLEAC, *Balloon*, 2014](#)



PARCOURS ET OUVRAGES

- Un [Parcours Magistère](#) a été créé par CANOPE pour permettre aux enseignants de créer une séquence pédagogique autour du 1 % artistique.
- [Thémiot Philippe \(dir.\), Les Arts visuels au quotidien : rencontre sensible avec l'œuvre, Dijon, CRDP de l'Académie de Dijon, 2010](#)
- [Régner Philippe, Cent 1 % Paris, Éditions du patrimoine/Centre des monuments nationaux, 2012](#)
- [Ré-créations- Les « 1 % artistiques » dans les collèges en Seine-Saint-Denis](#)

Document établi par Fabienne Laot, professeure d'arts plastiques, chargée de mission,
collège La Gautrais, Plouasné.